



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR

Communiqué de presse

Le 12 juillet 2022, à Bourges

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur a préparé son organisation face au risque caniculaire

Le plan de prévention contre la canicule est automatiquement déclenché du 1er juin au 15 septembre. L'objectif de l'établissement est d'anticiper les conséquences des effets de la canicule. Ainsi, les équipes soignantes veillent aux signes d'alerte de pathologies liées à la canicule (malaise, perte de poids, épuisement, crampes, coup de chaleur, coup de soleil...), notamment chez les personnes à risque :

- **nourrissons,**
- **personnes âgées,**
- **personnes invalides,**
- **personnes ayant des pathologies vasculaires, diabétique, obésité, insuffisance respiratoire, problème cardiaque...,**
- **personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de Parkinson.**

L'organisation adoptée en cas de forte chaleur

4 niveaux de vigilance correspondent à des actions de prévention et de gestion spécifiques :

- Niveau 1 : Veille saisonnière du 1er juin au 15 septembre
- Niveau 2 : Avertissement chaleur
- Niveau 3 : Alerte canicule
- Niveau 4 : Mobilisation maximale

Pour le déclenchement des différents niveaux, l'établissement se réfère aux instructions de la préfecture, de l'ARS et aux informations transmises par Météo France.

Contact presse : Pierre-Yves HALIN, chargé des relations publiques - 02 48 48 47 16 - pierre-yves.halin@ch-bourges.fr

Centre Hospitalier de Bourges - 145 Avenue François Mitterrand - CS 30010 - 18020 Bourges Cedex

www.ch-bourges.fr |   @chjacquescoeur

Dès la mi-mai, une commission canicule s'est réunie pour lister les actions à conduire en cas de forte chaleur.

Ainsi, dès le niveau 1, un suivi régulier des températures au sein de l'établissement et de l'EHPAD de Taillegrain est réalisé. Des boissons fraîches (l'eau est rafraîchie avec des glaçons) sont proposées et les personnes sont incitées à boire fréquemment et abondamment afin d'éviter tout risque de déshydratation. Les volets, rideaux et stores sont fermés pour garder les chambres au frais et des climatiseurs mobiles ont été installés.

Des douches fraîches sont proposées aux personnes valides. Des brumisateurs d'eau fraîche (maintenus au réfrigérateur) sont utilisés pour les personnes non-valides. Sur autorisation du directeur, les fenêtres de l'établissement peuvent être ouvertes la nuit afin de rafraîchir les locaux (excepté lorsque cela représente un risque pour les patients).

Lors des fortes chaleurs, de la glace peut être utilisée afin de faire baisser les températures corporelles. Quant aux personnes ne pouvant s'hydrater de manière autonome, celles-ci peuvent être perfusées sur prescription médicale. Durant les périodes caniculaires, la cuisine centrale adapte ses menus et propose des menus frais. Un stock de brumisateurs et d'eau gélifiée (pour les personnes atteintes d'un trouble de la déglutition) est également assuré. De plus, des bouteilles d'eau sont distribuées aux professionnels de l'établissement.

Enfin, l'établissement a mis en place un système de veille quotidienne pour surveiller l'évolution du nombre d'appels au SAMU, de passages aux urgences et de places à la chambre mortuaire en lien avec les périodes de fortes chaleurs. Une surveillance renforcée du bon fonctionnement des installations techniques a également été réalisée (groupe froid, groupe électrogène, climatisation en cuisine et au bloc opératoire).

A l'EHPAD de Taillegrain

En plus des mesures décrites ci-dessus, l'EHPAD de Taillegrain a équipé les salles à manger de climatiseurs et chaque chambre de ventilateurs. Les résidents particulièrement exposés au risque de déshydratation ont été identifiés par l'équipe médicale et font l'objet d'une vigilance et d'une hydratation renforcée.

Toutes ces mesures ont été mises en place en lien avec les recommandations nationales concernant la canicule et le Covid-19.